

<Arrêté

N° 2025-175

Objet : Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois de **RÉDACTEUR TERRITORIAL** au titre de la promotion interne – Année 2025 –

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique et plus particulièrement les articles L.523-1, L.523-5 à L.523-6,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023 modifiant les dispositions statutaires relatives à la promotion interne dans la fonction publique territoriale,

Considérant que 539 fonctionnaires et contractuels en CDI du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ont été recensés dans les effectifs de l'ensemble des collectivités territoriales et établissements affiliés, permettant d'inscrire 21 fonctionnaires sur la liste d'aptitude d'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux par voie de promotion interne au titre de l'année 2025 en application de l'article 2 du décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023 précité,

Arrêté :

Article 1 : À compter du 5 juillet 2025, la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2025 est dressée ainsi qu'il suit :

BLANCHON Audrey
BRENIER Chrystèle
BUISSON Stéphanie
CROS Sophie
DELORME Véronique
DUBREUIL Corinne
FLEURY Mélodie
GALERON Magdalena
JANOWSKI Déborah
LUMBROSO Anne
MONTMARTIN Fabrice
PUYRAVAUD Chrystelle

Accusé de réception en préfecture
069-286912019-20250703-2025-175-AR
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

SELLES Valérie
THOMMES Valérie
TOURETTE Évelyne

Article 2 : À compter du 5 juillet 2025, la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial principal de 2^e classe au titre de la promotion interne pour l'année 2025 est dressée ainsi qu'il suit :

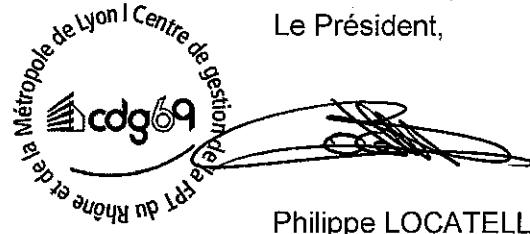
BORGHESE Caroline
BOUCHUT Claire
DUJEANCOURT Christine
FOVET Christophe
GUILLARD Marina
NICOD Sophie

Article 3 : À compter du 5 juillet 2025, la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial, par voie dérogatoire réservée aux secrétaires généraux de mairie, au titre de la promotion interne pour l'année 2025 est dressée ainsi qu'il suit :

APPERCEL-CONVERT Stéphanie
BONNEPART Julie
BUFFIN Sylvie
DARGERE Christèle
GARDE Frédérique
LONGET Carole
PERTUSIER Christine

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 03/07/2025
Le Président,

Philippe LOCATELLI



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.